

Feuille de route Sud Gironde

Ces priorités territoriales sont issues des bilans / diagnostics des pactes 2015-2021 et des schémas départementaux en cours. Elles affirment la volonté du Département de travailler avec les acteurs dans un dialogue ouvert, sur des politiques communes, impliquant une démarche d'animation territoriale renforcée.

Ces priorités ont l'ambition :

- ▶ **D'agir** collectivement pour accélérer les transitions écologiques et sociétales indispensables face à l'urgence climatique, en prenant en compte les besoins des plus vulnérables.
- ▶ **D'impulser** de nouvelles démarches de coopération entre acteurs et de favoriser la participation citoyenne.
- ▶ **De poursuivre** le déploiement des modes de faire sur mesure (faire avec / aller vers / innover), de prendre en compte l'économie sociale et solidaire et les dynamiques d'innovation sociale.

1.

Agir pour la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun en améliorant l'accès aux droits fondamentaux

- ▶ Améliorer la prise en charge de l'**accès aux soins**, notamment en matière de santé spécialisée (territoire classé en zone d'intervention prioritaire et en zone d'action complémentaire par l'ARS), conforter, pérenniser l'offre existante, partenariat avec les maisons de santé pluri-professionnelles, cabinets médicaux financés par le Département.
- ▶ Poursuivre la **structuration des politiques jeunesse** portées par les communautés de communes en partenariat avec la CAF, la MSA (prévention spécialisée, insertion sociale et professionnelle, formations répondant aux besoins locaux et/ou sur les métiers en tension, etc.)
- ▶ En l'absence d'épicerie solidaire sur le Sud Gironde (seul territoire dépourvu en Gironde), faire levier avec l'urgence à créer des solutions autour de la **solidarité alimentaire**.
- ▶ Structurer un réseau sur les **violences intrafamiliales**.
- ▶ Développer l'**accueil social inconditionnel** de premier niveau puis le conforter dans les mairies, CCAS, France services. Structuration des CCAS des communes les plus peuplées et des CIAS, développement de leur offre de services, professionnalisation.



2.

Agir pour un aménagement équilibré et raisonné des territoires, avec des équipements et services répondant aux besoins des Girondin·e·s

- ▶ Poursuivre la **rénovation du parc** (OPAH, lutte contre l'habitat indigne, logements vacants, lutte contre la précarité énergétique) et le développement d'une **offre de logement diversifiée** pour mieux répondre aux besoins des habitants (logement social, logements jeunes, foyers jeunes travailleurs, logements saisonniers, aires d'accueil des gens du voyage, hébergement d'urgence...). Avancer sur l'urgence et la question du transport à intégrer dans les projets de logement.
- ▶ Profiter des démarches de revitalisation urbaine enclenchées sur les principales villes moyennes du territoire et des opportunités de ressources locales (matériaux, ingénierie...) pour expérimenter des **aménagements urbains résilients** (respectueux de l'environnement, inclusifs...).
- ▶ Promouvoir et maintenir un bon niveau de qualité des équipements (sportifs notamment, pas de piscine couverte publique sur le territoire et peu de piscines non couvertes.). Favoriser la modularité des équipements et leur mutualisation. Comment accompagner les collectivités dans la progression des coûts de fonctionnement ?
- ▶ Améliorer l'**articulation des réseaux** (ferroviaire, routier, cyclable, transports en commun) et la desserte des gares locales (pôle d'échange multimodal de Langon).

3.

Agir pour la transition écologique au bénéfice de tous

- ▶ Continuer à se doter progressivement d'outils de **préservation et de protection** (zones humides, entretien des cours d'eau, développement des espaces naturels en ville, création d'ENS) ; poursuivre les actions d'**éducation à l'environnement**. Travailler sur l'éducation des populations à la culture du risque, sur la gestion du risque par les acteurs (territoire soumis à de forts **risques**, en particulier inondations et incendies).
- ▶ Préserver les **espaces agricoles** afin de favoriser la production et la consommation locale, les circuits courts. Travailler sur l'offre foncière et l'installation de maraîchers. Permettre aux maraîchers de vivre de leur production.
- ▶ Structurer l'**offre touristique** comme un levier pour l'insertion économique de la population.

